

PARALLÈLE ENTRE LES CULTURES DE L'ÉGYPTE ANTIQUE ET DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE (*)

par

P. KNOPS

Des égyptologues de renom ont avancé l'hypothèse, bientôt transformée en théorie, de l'existence d'une civilisation paléo-africaine s'étendant sur toute l'Afrique septentrionale blanche et noire, depuis la Mer Rouge jusqu'au Golfe de Guinée et à l'Océan Atlantique, civilisation qui aurait influencé la culture égyptienne pharaonique et celle des Soudanais occidentaux. Les indices égyptiens sur lesquels ils se sont appuyés avec insistance, sont l'existence de représentations de négroïdes dans une collection d'ushabti, ou figurines mortuaires, d'El Amrah (époque prédynastique), et sur des bas-reliefs de l'Égypte thinique. Cette hypothèse est bien hasardeuse parce que cette documentation est trop isolée, et que, sur d'autres documents, on retrouve des types humains sémites, hittites, babyloniens, hébreux et autres. Il semble plus vraisemblable que la présence de ces négroïdes et de ces sémites asiatiques dans les œuvres d'art est due à la commémoration de faits de guerres, de razzias esclavagistes en Afrique noire, et d'expéditions commerciales. L'hypothèse est d'ailleurs antérieure aux découvertes archéologiques innombrables effectuées par les missions scientifiques françaises qui ont révélé un Sahara ancien plus peuplé et plus hospitalier que les étendues de sable mortes d'aujourd'hui.

Le mystère du parallélisme entre ces deux civilisations tellement distantes dans le temps et dans l'espace, semble s'éclaircir à la lumière de ces découvertes qui ont montré que le peuplement autrefois plus dense rendait plus faciles et plus intenses les relations entre ces zones culturelles différentes. Il est vraisemblable que les caravanes

(*) Communication présentée le 24 février 1969.

transportaient des valeurs plus précieuses que de simples produits d'échange.

Si, à travers la très longue histoire égyptienne, la vie sociale, les croyances et institutions religieuses, les techniques n'ont pas connu l'immutabilité du sphinx et des pyramides, si des similitudes se retrouvent à des époques variées chez les Soudanais et leurs voisins, on peut juger de l'ancienneté des contacts qui leur ont permis d'emprunter des éléments culturels et de les adapter avec sagesse pour les intégrer dans leur propre existence. Un témoignage supplémentaire en faveur d'un cheminement d'idées et d'usages depuis le Nil par les pistes sahariennes, est la dissémination et la survie de coutumes égyptiennes chez les habitants actuels ou disparus du désert.

1. Possibilités géographiques de contacts culturels.

Comme nos contemporains, les anciens voyageaient beaucoup, les Africains aussi. L'Europe n'avait-elle pas les routes de l'ambre et de l'étain, les plus connues ? L'Asie, celle de la soie et des épices ? Jusqu'au ^{xx}^e siècle, l'Afrique occidentale connaît les pistes du sel, du cuivre, de l'étain, du minerai de fer, de l'or, de la noix de cola, des esclaves, et plus récemment celle du coton et celle de la Mecque. Les routes de l'or, de l'ivoire, des esclaves atteignaient l'Égypte, dont l'Afrique occidentale soudanaise, distante de moins de 2000 km, est séparée actuellement par 6,5 millions de km² de désert, soit sept fois la superficie des pays du Marché Commun. Ce que furent l'habitat, le climat, l'hydrographie, la population de ce désert est connu par les témoins de sa préhistoire et de son histoire, mis au jour depuis 25 ans par des missions de spécialistes français : outillage lithique, mégalithes, poterie, ateliers du fer, gravures rupestres, sépultures, villes ruinées dont le nom a même disparu. Il est nécessaire d'insister sur ces points.

1. GISEMENTS LITHIQUES.

Si tous les âges de la pierre, depuis les pebble-tools, y sont représentés, il va de soi que le néolithique seul nous intéresse. Le sol pauvre en minerai a prolongé sans doute l'âge néolithique saharien. Ses découvertes ont été si nombreuses et réparties sur des sites si divers,

qu'il faut conclure à une présence humaine assez générale il y a quelques milliers d'années. Même les immensités de rocs et de sables aujourd'hui totalement désertiques connues sous les noms de Tanezrouft, Ténéré, Enneri, furent des contrées humides et probablement aussi peuplées que le Nigéria, le Mali, les Républiques du Niger et du Tchad avoisinants. Cette multitude de sites a fourni des haches, dont certaines, en porphyre, étaient sans doute des armes de prestige, des pointes de flèches, pédonculées, en serpentine, des lances et des sagaies, des centaines de meules dormantes, dont plusieurs de plus de deux cents kilos et d'autres à peine ébauchées. Là où une roche dure existait, les habitants y taillaient des cupules pour broyer le grain : les broyeurs ont d'ailleurs été retrouvés à côté. En un même point de l'Enneri Sado, dans le désert du Tanezrouft, la mission Berliet, composée d'une vingtaine d'hommes, a récolté en moins d'une heure et sur une étendue d'un hectare, deux mille pièces lithiques : elles étaient de tous les âges, depuis les pebble-tools jusqu'au néolithique le plus récent, et étaient à fleur de sable, de sorte que les chercheurs n'avaient qu'à se baisser pour en récolter. Le fait de les voir émerger du sable démontre surtout la destruction du sol par l'érosion éolienne à laquelle aucune chaîne de montagnes n'oppose. Là où les missions scientifiques ont visité le Sahara, l'abondance des documents lithiques témoigne de la présence d'une population actuellement disparue.

2. MÉGALITHES.

Dans l'Enneri Sado se trouvent, à côté d'outils lithiques, des mégalithes : un ensemble de tombes, qui ne sont pas islamiques, est tout proche. Des dizaines de mégalithes sont dressés et alignés, d'autres couchés et disposés en cercles ou en rectangles. Ceux qui sont levés, alternent les symboles mâles et femelles. Tout ce site est d'ailleurs riche en néolithique, armes, meules à grain souvent très usées, broyeurs, débris de poterie et de jarres en lave.

3. POTERIE.

Un autre témoin de l'occupation du désert par l'homme est la poterie, retrouvée non pas à proximité des oasis actuels, mais dans des régions absolument inhabitables à présent. Tantôt ce sont des jarres sculptées, récipients au col décoré, à fond pointu, qui de-

vaient être dressées sur les tombes. Ailleurs, c'est la poterie cuite, dont les tessons innombrables éparpillés sur des sites multiples attestent de la présence d'une population plus dense : nombre de ces poteries sont restées intactes, plus ou moins ensablées. Quelques-unes ont gardé leur contenu d'origine : dattes, petites boules blanchâtres identifiées comme des graines de micocoulier dont on extrait de l'huile, les feuilles servant de fourrage. Cet arbre, qui fait partie aussi de la flore de Provence, exige sinon de l'humidité permanente, du moins des pluies saisonnières.

4. AGE DU FER.

Le Sahara n'a livré que peu de documents de l'âge du fer. Cependant les dunes mortes et grises de Korotoro, au cœur même du désert, sont couvertes de scories noirâtres, déchets de la fusion du minerai cuit dans des poteries, dont les débris aux dessins de forme orientale, jalonnent la colline par milliers.

5. GRAVURES RUPESTRES.

Les gravures rupestres constituent une autre preuve de cette vie intense passée. Dans les passes rocheuses de l'Éhi Atroun se superposent les écritures d'anciens peuples, inconnus en caractères koufiques, libyques, tfinagh, et en arabe moderne. Dans le même site et dans le Mahoro, des grottes sont ornées de représentations animales, notamment celle d'un félin de plus de deux mètres de long. Au mont Greboun dans la même région, ce sont des bovidés, des silhouettes humaines, des antilopes, des oryx grands et blancs, des addax dont les pharaons de l'Ancien Empire élevaient des troupeaux (le tombeau de Sabou, VI^e dynastie, révèle qu'il possédait 1244 addax et 1308 oryx), de grands moutons (*Ovis longipes*), répandus aujourd'hui dans tout le Soudan : le dieu bélier des Égyptiens et des Soudanais est de ce type. Au sud et à l'ouest du Tibesti les gravures abondent : bubales, girafes, éléphants, qui ont quitté aujourd'hui le Sahara. Pierre Lhote y a relevé ces gravures par centaines. Après lui, Gérard Bailloud en a reproduit 180 en trois mois : fresques à l'ocre rouge et blanc avec des personnages féminins coiffés de plumes ; bétail où le symbolisme naïf du quadrillage représente le pelage moucheté ; génies uni-jambistes et hippocéphales, etc. Au Draa, à l'extrémité mauritanienne du désert et au bout de ce

long chapelet d'oasis et de palmeraies commençant en Égypte occidentale, les dessins sur roche reproduisent encore des espèces de la faune disparues du pays : éléphants, rhinocéros, grues, girafes. En de nombreux abris sous roche, des poteries, des armes lithiques, surtout des haches, y sont associées.

6. CHANGEMENTS GÉOGRAPHIQUES, HYDROGRAPHIQUES ET ETHNIQUES AU COURS DES TEMPS HISTORIQUES.

L'ensemble de tous ces documents recueillis par les missions scientifiques et par des méharistes, prouve catégoriquement ce que l'imagination refusait d'admettre : ces étendues désertes ont été un trait d'union jusqu'aux siècles récents entre les civilisations de l'Afrique méditerranéenne et orientale et celles du Soudan occidental ; ces espaces de désert, Tiffai, Gréin, sud-ouest du Tibesti, Tanezrouft et Ténééré, grands comme le Bénélux, où tous les dix ans une tornade venue du Niger ou de l'Air laisse tomber quelques gouttes de pluie, cette mer de sable dans laquelle se dressent des rochers comme autant d'îles et d'archipels, ont été des territoires où la vie était probablement grouillante, la terre fertile et riante. Hydrologues et géologues ont rétabli sur les cartes les lits d'anciens cours d'eau ou « fleuves fossiles », des oasis maintenant sans eaux ni pâturages, indiqués par quelques îlots d'arbres verts, ficus, acacias, thalys gigantesques, oliviers sauvages ; des lacs intérieurs asséchés, avec des silures et des poissons fossilisés ou réduits à l'état de squelettes et des coquilles d'huîtres.

Débutant à l'âge de la pierre, dont on ignore la durée et la fin en cet endroit, la désertification du Sahara a continué aux temps historiques. Le Niger, confondu avec le Nil par les géographes anciens, et considéré sur une partie de son parcours comme la frontière actuelle du désert, n'a cessé de se transformer. L'usure du barrage de ses rapides a baissé le plan d'eau en amont et restreint la surface d'irrigation. Le marigot d'Araouan, qui déversait au moyen-âge son eau à deux cents kilomètres au nord de Tombouctou, est tari, et cette ville est devenue « la porte du désert ». Creusé au xv^e siècle, le canal du Niger à Walata (située à 300 km à l'est de Tombouctou), est hors d'eau en toutes saisons. La piste ancestrale et la plus fréquentée reliant le Niger à Insalah dans le Sahara algérien, c'est-à-dire du 17^e au 27^e degré L.N. environ, n'est plus praticable depuis le xix^e siècle par suite du dessèchement des puits permanents : aux

étapes, les caravanes rencontraient, à proximité des puits, des centres habités en permanence. On y a retrouvé les restes d'une caravane : onze hommes accroupis côte à côte, à la peau parcheminée, morts de soif. Dans une cour d'Amrennan, on a découvert un troupeau de gazelles momifiées, venues mourir épuisées près d'une citerne vide. Et tout à côté, un vaste cimetière confirme l'existence ancienne d'une population ayant vécu là de longs siècles. Au nord de Tombouctou la désertification est le résultat de la déviation du Niger occidental provoquant l'amputation de 600 km de son ancien cours intrasaharien et livrant l'Adrar aux sables : le nombre d'oueds fossiles dans ce territoire en fait foi. Avant cela la route reliant l'Égypte et le Soudan était donc raccourcie de 600 km.

Du lac Tchad, terminus actuel du bassin de Chari, un fleuve coulait autrefois en surface vers le Bahr-el-Gazal. Selon les traditions tchadiennes recueillies par Nachtigal, explorateur de la région vers 1870, ce serait au XVIII^e siècle que le Bahr-el-Gazal aurait cessé de recevoir l'eau du lac : la présence de plusieurs lacs secondaires au nord-est pourrait s'expliquer ainsi. La disparition du fleuve de jonction a entraîné la dépopulation et l'abandon au désert de vastes étendues fertiles, où les Touareg allaient se ravitailler.

7. ROUTES TRANSSAHARIENNES.

Jusqu'à notre époque, le Sahara offrait aux voyageurs les seules voies de communication entre les parties orientale et occidentale du continent. La description la plus ancienne du réseau routier remonte à 1067 : elle est due au géographe voyageur arabe Al Bakri et a été traduite sous le titre « Description de l'Afrique septentrionale ». Quoique ne les mentionnant pas toutes, ce Baedeker du moyen-âge cite sept routes ou pistes principales, mais il fait remarquer que la plupart sont reliées par des chemins secondaires :

1. la piste côtière d'Awlil à Noul ;
2. la piste du Draa à Aoudaghost (Agadès) ;
3. la piste du Draa à l'ancien Ghâna (situé alors entre Tombouctou, Bamako, et le Haut-Sénégal) avec des bifurcations vers Tombouctou et le Sénégal ;
4. la piste des mines de sel, de Sidjilmassa au Ghâna ;
5. la piste de Wargala et de Ghadamès à Gao (sur le Niger) ;
6. la piste de Ghadamès à Tadmekka, par les salines de Kouar et l'oasis de Facchi ;

7. la piste du Fezzan à Tessaout, avec une bifurcation vers Zinder et Kano.

Cependant Al Bakri oublie les deux plus importantes :

a) celle de Mourzouk (Fezzan) par Tummo (localité frontière entre la Libye et la République du Tchad) et par Bilma, pour se diriger droit sur la région du Tchad ;

b) celle que les pèlerins de la Mecque et les caravaniers désignent par « la rue des palmiers » et qui suit les oasis jusqu'au cœur du désert sur 800 km. Elle touche l'oued Draa, où vit aussi une vieille colonie juive, respectée des musulmans parce qu'elle y habitait, d'après une tradition locale, avant le meurtre judiciaire de Jésus, dont ils n'ont pas à porter le blâme !

8. VESTIGES ÉGYPTIENS DANS LE SAHARA.

En bien des localités ayant survécu à la destruction du Sahara fertile, le voyageur remarque des traces de la civilisation égyptienne antique. Des groupes Tibbous parlent une langue dont certains éléments sont apparentés au parler égyptien ancien. Leurs chefs étaient embaumés et placés dans des niches au temple de Taïserbo : il en reste une extraordinaire galerie de momies bien conservées, qui donne l'impression qu'on se trouve au musée du Caire. Ailleurs c'est, à côté du chef, un dépôt d'armes, d'outils ménagers, de vivres, rappelant curieusement les dessins et inscriptions de la maison du pharaon mort. On pourrait expliquer peut-être dans le même sens certaines gravures rupestres citées, où figurent des silhouettes humaines, des animaux domestiques, des habitations, le bélier, cet *Ovis longipes*, dieu solaire des habitants du Nil. A Rhadamès se voient des bas-reliefs et inscriptions témoignant d'influences semblables.

2. Principaux aspects culturels communs aux deux civilisations.

Nous les envisagerons dans l'ordre suivant :

A. Arts et métiers,

B. Coutumes sociales et politiques,

C. Croyances, pratiques et institutions religieuses, funéraires, magiques.

A. ARTS ET MÉTIERS.

Il va de soi que nous laissons de côté ce qui, dans les arts et les métiers, dépend du milieu qui leur donne naissance : empreinte de la contrée où vit un peuple, atmosphère particulière, cadre géographique.

1. Si, aux temps préhistoriques égyptiens (8000-5500), les premières figurations humaines sont privées de bras et de jambes, le buste finissant en pointe, des gravures rupestres sahariennes reproduisent des personnages unijambistes, tandis qu'au Soudan et au Gabon, des figurines en bois sont également sans membres. Il faut citer dans ce même ordre d'idées des statuettes d'envoûtement bambara et sénoufo, telles celles de chevaux montés de cavaliers, dans lesquelles un socle rond remplace les pattes.

2. Là comme ici, la *sculpture* est l'apanage d'une seule école locale : praticiens et artistes sont issus des mêmes familles, dans lesquelles les traditions artisanales se transmettent. Ainsi ces castes fermées appelées improprement « castes des forgerons », rencontrées dans la plupart des ethnies ouest-africaines. Sous les dynasties antérieures à l'introduction du chameau, un des éléments responsables de la disparition de la végétation, l'importance de l'artisan du bois en Égypte était telle qu'il prenait place parmi les hauts fonctionnaires sous le nom de « l'homme à la hache royale ». Malgré le mépris attaché parfois à l'ensemble de leur caste pour des raisons magiques, les meilleurs sculpteurs jouissent d'une situation privilégiée chez les peuples du Bas-Niger. Ainsi chez les Yoruba, Ibo, Béni du Nigeria, Nago, Fon, Ewé du Dahomey, chez certains groupes akkan et bambara, les « hommes de l'herminette » les plus célèbres résidaient dans l'entourage de leur roi, qui, mécène, favorisait ainsi un art de la cour, comme le prouvent les trésors d'art découverts au palais du Bénin à la prise de la capitale par les Anglais en 1897.

Notons quelques détails d'apparence secondaire, mais identiques dans les deux cultures :

- a) les perles incrustées, pour indiquer le blanc des yeux ;
- b) la barbe postiche pharaonique, au menton de statuette anthropomorphe baulé, dogon, bambara, akkan : elle est même portée par la chauve-souris achanti appelée sasabonsâna ;
- c) la tresse latérale unique, propre à certains prêtres de Memphis :

on la revoit dans les couples en bronze, appelés *edana*, faisant partie de l'attirail de groupes initiatiques yoruba ;

- d) la couronne du sud, coiffure de cérémonie du pharaon : sorte de bonnet haut, conique, s'amincissant pour se terminer par une enflure. Ce couvre-chef, propre à toutes les dynasties, de l'Ancien Empire unifié aux Ptolémées, et porté depuis le pharaon Khasekhemouë jusqu'à la déesse Hathor du temple de Denderah des temps ptolémaïques, domine la tête d'Afoa, déesse de la terre, vénérée des Yoruba, Nago, Akkan.

3. Identité encore des procédés du *travail des métaux*, or, cuivre, plus tard bronze, à la cire perdue, au moulage par pression sur le modèle, au martelage, au repoussage ; même *soufflet de forge* : deux tuyaux adaptés à des outres en peau ; manière identique d'obtenir du *fil d'or*, en coupant une bande en fins morceaux, soudés ensuite bout à bout. L'*étain* utilisé par les fondeurs du bronze égyptiens, dont on cherche encore la provenance, n'aurait-il pas pu être originaire des mines exploitées en tous les temps dans le Bautchi (Nigeria du Nord), où toute l'Afrique occidentale s'est approvisionnée jusque pendant la période coloniale ? Les bronziers de la Côte d'Ivoire et du Ghâna faisaient bien deux mille kilomètres à pied pour se le procurer, tandis que l'Égypte n'en est pas plus éloignée.

Concernant la métallurgie, il faut encore noter que des poids à peser l'or, achanti, fanti, agni, baulé, reproduisent les anciennes pyramides à degrés et des symboles solaires d'Égypte.

4. On connaît d'une part les *ivoires* nilotiques, ce joli portrait de Khufu, constructeur de la grande pyramide, la jeune fille (Ancien Empire), le porteur d'offrandes, et d'autre part ceux du Bénin et d'Ife, pour ne citer que ceux de réputation mondiale, mais d'un style si peu nègre qu'on n'a pas fini d'en chercher l'origine.

5. Un métier important pour toute l'Afrique est la fabrication de la *poterie*. Il est superflu de répéter son procédé décrit par Flinders Petrie dans « Arts et Métiers de l'Ancienne Égypte », et par nous-même dans la communication intitulée « L'artisan senufo dans son cadre ouest-africain », parue au Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, tome 70 (1959). D'après certains détails, tels la cuisson, le tour du potier, on doit établir ici le même rapprochement. Dans la plus ancienne poterie égyptienne et dans celle du Soudan, on retrouve les bords noircis. En effet, en raison des conditions de la cuisson, exécutée sur un bûcher de bois, à l'air, dans

le vent, ces récipients sont cuits l'orifice en dessous et reposant sur la braise et sur les cendres de ce foyer, d'où résulte une oxydation donnant cette couleur noire sur les bords et à l'intérieur. On fait usage du même tour de potier, disque ou écuelle en bois tournant sur un pivot. Pour la matière première, du moins la plus fine, on a recours au limon des rivières. Dans les deux cas, l'ornementation est inspirée par la vannerie, ou faite de lignes souvent ondulées.

6. Ce qu'on peut appeler avec un brin d'emphase l'*architecture*, livre d'autres points communs :

- a) le clayonnage ;
- b) le torchis, composé de terre glaise et de paille hachée ;
- c) l'emploi de la brique crue, modelée à la main. Les Hébreux fabriquaient ces briques avec du mortier et de la paille hachée : le fait de devoir se procurer eux-mêmes cette paille fut un des sujets de mécontentement qui donna lieu à leur exode ;
- d) la gargouille, pour l'écoulement de l'eau du toit plat à l'extérieur des murs ;
- e) la forme des maisons du peuple, rectangulaires et à terrasse, ou rondes. Au Soudan, comme sous les premières dynasties, l'habitation a une porte, parfois une petite fenêtre, simples ouvertures sans cadre ou chambranle ; le toit de la hutte ronde est soutenu au milieu par un poteau ;
- f) le silo, grenier à grain, tantôt conique, tantôt en ruche, en pain de sucre.

B. COUTUMES SOCIALES ET POLITIQUES.

Pour être concis, un choix parmi les traditions sociales et politiques similaires les plus importantes suffit.

Le *caractère divin du roi* chez de nombreux groupes ouest-africains rappelle celui du roi prédynastique, assimilé à Horus, en tant que fils d'Osiris. Le but de la fête Sed en son honneur était le renouvellement à son bénéfice des forces royales et divines acquises lors de son investiture. A l'époque thinique de l'Ancien Empire, le monarque était encore doté pleinement du caractère divin, mais ultérieurement le pharaon le perdait dans la mesure où l'institution sacerdotale prenait une importance plus grande.

Les sacrifices humains chez des populations soudanaises et guinéennes à l'occasion des rites inauguraux du printemps agricole, sur-

vivance de la fête Sed, avaient pour but, non pas des offrandes à des divinités telluriennes, mais la revigoration et le rajeunissement des forces divines royales. J'ai observé cette pratique chez les Sénoufo et Frazer, Frobenius, Bertho et d'autres anthropologues l'ont remarquée un peu partout dans les états et tribus du sud et de l'ouest du Niger, Dogon, Bambara, Fon, Ewe, Akkan. Une cérémonie annuelle à la cour des potentats du Dahomey et de l'Achanti, connue sous le nom de Coutumes, dans laquelle plus de cent jeunes captifs des deux sexes étaient décapités, avait aussi pour but la revigoration du roi.

Il en dérive une autre coutume assez répandue au Soudan Occidental, le *meurtre rituel*, après 7 ans de règne, du chef considéré comme « usé » après ce laps de temps, quel que soit son âge. On sait que des dynastes éthiopiens étaient devenus pharaons au VII^e siècle ; à l'avènement des Ptolémées, le royaume éthiopien fut refoulé vers le sud, tandis que Méroé, à deux cents kilomètres au nord de Karthoum, devenait sa nouvelle capitale. Là aussi, et après sept ans de règne, le meurtre ou le suicide de son roi, sur l'injonction des prêtres, était de pratique rigoureuse. D'après Diodore de Sicile et Strabon, cette coutume fut abolie par Erg-Amen, l'Ergamès des Grecs, contemporain de Ptolémée II Philadelphe (285-247). Mais dans l'univers soudanais, ce trait de l'histoire ancienne s'est répété jusque pendant l'époque coloniale : si on n'y retrouve pas les castes sacerdotales omnipotentes des bords du Nil, c'est que leur rôle était rempli par les sociétés secrètes locales à grande influence politique, Oro, Gpo-oro, Egugûn, Agémo. Les derniers roitelets sénoufo morts ainsi, et que j'ai bien connus, sont Lalurgo, chef de Sinematiali, supprimé en 1924, Napiéolé, roi de Napiéoléka, mort la même année, et Némongo, qui régnait à Karakoro et mourut en 1926.

Parce qu'ils étaient divins, les monarques noirs étaient *enterrés dans des cachettes*. Pour les uns, c'était le sol de leur habitation inaccessible désormais au profane. Les Baulé creusaient les tombes royales dans le lit d'un cours d'eau détourné pour la circonstance. Les rois achanti ont deux tombes, une fictive et la véritable qu'on n'a jamais retrouvée.

Quelques autres parallélismes sont à mentionner.

La *division indigène des royaumes* en régions administratives avec un gouverneur responsable devant le chef suprême, fait penser aux *nomes* égyptiens.

Les propylées des temples étaient les *lieux où l'on rendait la justice*.

De même le tribunal du chef soudanais tient ses assises le vendredi dans le portique donnant accès à sa résidence et dénommé pour cette raison « la porte où l'on rend la justice ». Il est vrai qu'il y a une douzaine d'années, j'ai vu à Valence (Espagne), un vendredi à 11 heures, un tribunal jugeant dans le portique de la cathédrale les litiges concernant la réglementation de l'irrigation !

C. CROYANCES, INSTITUTIONS ET PRATIQUES RELIGIEUSES, FUNÉRAIRES ET MAGIQUES.

1. *Divinités.*

Les deux cultures peuvent être mises en parallèle pour leur culte de divinités nombreuses et l'existence de triades divines. Yoruba, Fon, Ewé, Ibo, Adja, Gû, Gâ, Brong, Egba possèdent un véritable Olympe avec un culte accompagné de sacrifices, des prêtres et des sanctuaires comme en Égypte. Si l'exposé des détails semble ici superflu, il est permis d'attirer l'attention sur l'identité de certains attributs propres à leurs desservants : balai de roseaux, peau de léopard, tresse latérale, masques, plumes piquées dans la chevelure, bouquets des dieux ou bâtons de cérémonie surmontés d'un emblème, détails suffisamment connus pour l'Afrique occidentale grâce aux musées. Le prêtre égyptien Sem lui aussi est vêtu d'une peau de léopard ; ceux qui portent des plumes, étaient appelés par les anciens touristes grecs « ptérophores » ; le grand-prêtre de Memphis avait droit à une seule tresse latérale.

2. *Sacralité et culte de la nature.*

Arbres sacrés : en Égypte, le sycomore ; au Soudan et jusqu'au Golfe de Guinée, l'iroko (*Chlorophora excelsa*), espèce de chêne africain ; le baobab dans les royaumes tchadiens.

Montagnes : là, celle appelée « Cime de l'Ouest » ; à la Côte d'Ivoire, les montagnes de Niangbo, Niènokwé, Nimba, Dienguelé et Korhogo.

Lacs : ceux de Thèbes, Denderah, Karnak, Moeris ont leur pendant en presque tous les lacs du sud du Niger, dont le plus connu est celui de Bosomtwi, près de Kumasi, capitale des Achanti.

Fleuves : de même que le Nil, les grands cours d'eau du Nigeria, Dahomey, Togo, Ghâna reçoivent des sacrifices.

Animaux sacrés.

Du *bœuf* Apis existe peut-être une réplique dans le grand fétiche sénoufo Kagba, à la forme stylisée de bovidé. Au *serpent* Oudjit, vénéré à Amit, correspondent les reptiles honorés dans les temples dahoméens de Wydah, Abomey, Porto-Novo et autres localités côtières entre Wydah et Lagos. Le dieu *crocodile* Sobek de Fayoum et de Soumenou a laissé des vestiges dans toutes les ethnies soudanaises établies près des lacs et des fleuves : leurs chefs y sacrifient du bétail aux crocodiles. Avant les travaux annuels des champs, les Sénoufo du Mali et de la Haute Côte d'Ivoire amènent des troupeaux de bœufs à Tiégbo, situé sur le fleuve Bandama, et haut-lieu de sacrifices à ces sauriens. Il suffira de mentionner dans cette liste comparative le *caméléon*, la *tortue*, un *singe noir* à 4 doigts. L'oiseau *calao*, connu dans l'Afrique entière, généralement tabou, et dont le cri est interprété comme la voix et un avertissement d'un ancêtre, rappelle le vautour sacré d'El Kab, au nord d'Hiérakonpolis, dont le *k a* d'un défunt emprunte également le cri pour rappeler certains devoirs aux parents.

Le *bélier*, dieu solaire d'Héliopolis et d'autres villes, connu sous le vocable de Khnoum, maître de la cataracte et gardien des eaux génératrices de la crue, s'est transformé au Soudan, pour des raisons pratiques, en symbole d'un culte lunaire ayant comme but d'obtenir les orages, conditions de la réussite des récoltes : il est reproduit fréquemment dans la statuaire. On y retrouve toutefois des traces d'un culte primitivement solaire : parmi les poids à peser l'or, les emblèmes solaires persistent et figurent en bonne place sous des formes variées de disques solaires et même de la svastika ; bien des femmes et des filles ont un grand tatouage ombilical représentant le soleil aux rayons divergents à partir du nombril ; ce même symbole figure sur la partie abdominale des statuettes féminines de fertilité propres à des sociétés divinatoires de femmes.

En cas de mort accidentelle, un animal sacré est enterré parfois suivant le cérémonial en vigueur pour les humains, tandis qu'à Memphis il était momifié.

3. *Funérailles.*

Comme les gens du Nil, les subnigériens animistes sont plus exigeants pour leurs morts que pour eux-mêmes. Si les besoins des défunts sont calqués sur ceux des vivants, il faut reconnaître qu'ils

disposent de plus de moyens que ces vivants. Dans l'au-delà un chef vit conformément au cadre de sa vie familiale, entouré de femmes et d'esclaves sacrifiés pour l'y suivre, pourvu de produits vivriers, de bois de chauffage, d'un outillage ménager élémentaire, de cauris, d'armes et d'autres objets personnels, disposés à proximité comme dans un *mastaba* de l'Ancien Empire, avec cette différence que dans ce dernier, nombre d'objets et de biens n'étaient présents qu'en images. Le Soudanais prolétaire disposera, en dehors de pots de céréales, de bois de ménage, des instruments caractéristiques de sa fonction ou de sa profession, de couvertures et de pagnes plus nombreux qu'il n'en a portés durant toute sa vie, fût-il mort centenaire : il est vrai que ces tissus ne lui serviront pas seulement de vêtement, mais aussi d'argent, les bandes d'étoffe ayant une valeur monétaire au même titre que les cauris.

Il faut mentionner le *dépôt de repas funéraires* dans la case mortuaire, prélevés sur le menu familial quotidien : en Égypte une équipe de desservants, « les serviteurs du ka », entretenaient les offrandes des morts, repas initialement pareils à ceux des vivants.

Pleureuses, gémissieuses, crieuses au visage barbouillé de terre blanche, font partie des funérailles, comme leurs semblables du Nil.

Pour assurer l'indestructibilité de l'enveloppe humaine certains Soudanais l'ont *momifiée*. Ailleurs, au Nigeria, au Dahomey, en Achanti, et jusqu'en Angola d'où M. Verly a rapporté quelques exemplaires il y a une douzaine d'années, seules les têtes étaient conservées de la sorte.

La *forme de la tombe* est identique à celle du petit peuple nilotique : cheminée verticale tronconique ou tubulaire donnant accès à une niche horizontale, dont l'exiguïté impose parfois la position du corps avec le repliement des jambes. Les Diola de la Guinée compriment littéralement le cadavre dans l'alvéole horizontale.

4. *Magie.*

Par la Bible, on connaît l'existence de magiciens convoqués pour interpréter le songe du pharaon, et l'épreuve de force entre eux et Aaron et Moïse. D'autre part des égyptologues ont découvert des listes et des livres rituels de divination des temples, tels les livres pour capturer les ennemis, protéger le monarque dans son palais, se garder contre le mauvais œil, le rituel pour repousser les colériques. Ces magiciens professaient l'exorcisme, composaient des

amulettes contre la fièvre, les piqûres de scorpions, les maladies de toutes sortes, et connaissaient l'art de provoquer la chute de la pluie. Des pratiques à des fins identiques caractérisent le pouvoir des magiciens soudanais, rois, devins, castes artisanales, préposés des sociétés initiatiques. Ceux-ci confectionnent des charmes, dont les plus authentiques et les plus primitifs, présentés dans une corne, sont des ingrédients d'origine animale, végétale, minérale. Ils protègent contre les maladies, les accidents et les éléments de la nature, et obtiennent tout ce qui peut rendre heureux la famille ou l'individu. La chute de la pluie, indispensable dans la savane, est le résultat d'une opération du roi divin, accompagnée du vrombissement de rhombes ou de la rotation rapide de plateaux et d'armes de cuivre.

La technique de l'exécration et de l'envoûtement présente une similitude remarquable. Pour nuire à son ennemi l'Égyptien brisait un vase portant l'inscription du nom de la victime. Aux temples on conservait à cette fin des figurines. Celles-ci sont à juxtaposer aux statuettes à clous du Soudan, répandues jusqu'en Afrique centrale ; aux chevaux et aux cavaliers monoxyles, où le cavalier est représenté renversé et mort sur la monture ; à l'utilisation de rognures d'ongles, cheveux, crachats, excréments, placentas, lambeaux de vêtement, ayant appartenu à l'ennemi.

On pourrait allonger la liste de ces parallélismes : système Ifa de divination propre aux Yoruba, Ibo, Nago, Ewé ; oracles d'animaux, comme celui de la souris chez les Baulé ; horoscope par les entrailles d'animaux ou la position de ceux-ci sur le sol après leur égorgement ; interrogation des miroirs ; manipulation dans l'eau de fruits et de coquilles ; ordalie.

Ordalie.

L'ordalie, que Serge Saunéron décrit dans « Les Prêtres de l'Antienne Égypte » (1957), se faisait quand une divinité quittait son sanctuaire pour visiter les dieux ses collègues. Devant un grand concours de foule la barque portant la statue se déplaçait sur les épaules des porteurs ; c'était le moment propice pour interroger le dieu : « Mon bon Seigneur, est-il exact que j'ai volé tel ou tel objet à un tel » ? Subitement les porteurs se sentaient pénétrés de la volonté divine. Selon le cas ceux de l'avant sentaient leur fardeau s'appesantir, et devaient s'incliner sous un poids devenu de plomb : si le dieu penchait ainsi, c'est qu'il approuvait. En d'autres circonstances

les porteurs se voyaient poussés en avant, ou bien contraints de reculer brusquement sous l'instigation du dieu de la barque : s'il voulait avancer, la réponse était positive, dans le cas contraire, c'est que le dieu disait non.

Plus de trois millénaires après cette cérémonie ordalique égyptienne, Denise Paulme dans « Les Gens du Riz » rapporte une ordalie identique chez les Kissi de la Guinée, où un pomdo, statuette lithique, remplace sur une civière en bois la divinité susdite ; on fait le même interrogatoire, et la réponse positive ou négative est obtenue par les mouvements d'avancement ou de recul des porteurs. Dans une monographie des Sénoufo, parue dans le Bulletin de la Société Royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire (tome 67, 1956), nous avons décrit cette cérémonie d'épreuve, à laquelle nous avons assisté maintes fois chez ce peuple à l'occasion d'un décès. Un brancard, allongé en forme de barque, sur lequel est posé un paquet contenant des cheveux, des rognures d'ongles, des lambeaux de vêtement du mort, est porté par deux hommes devant l'assemblée des villageois : dans quelques localités de la brousse le cadavre lui-même y est placé. Aucun décès n'étant naturel mais tous étant la suite d'une malveillance magique, le chef pose une série de questions pour en découvrir par élimination la cause et l'auteur. Possédés de l'esprit du défunt, les deux porteurs s'agitent à chaque question ; pour la négative ils reculent en inclinant le brancard à gauche, et pour la réponse affirmative, ils avancent en le penchant à droite et en touchent l'interrogateur. Cette cérémonie est donc une réplique exacte de celle en vigueur sous les pharaons il y a plusieurs millénaires.

Conclusion

Affirmer, ou supposer l'existence en Afrique septentrionale d'une culture ancienne générale dont les deux civilisations comparées auraient gardé tant d'éléments, est sans fondement valable et paraît assez gratuit. Il est vrai que cette supposition date de l'époque précédant les découvertes archéologiques du Sahara. Il semble au moins aussi normal d'attribuer ces parallèles à leur acheminement du Nil au Niger à travers un Sahara jadis hospitalier et peuplé, qui était une voie de pénétration naturelle. Cette diffusion a pu se produire non seulement par des contacts directs créés par les rapports commerciaux, mais encore par le procédé de la tache d'huile, progression

lente depuis le Nil, atteignant les populations les plus voisines de l'empire pharaonique pour gagner finalement celles qui vivaient entre le Niger et l'Atlantique. C'est ainsi que plus tard, mais dans des conditions géographiques plus difficiles, l'Islam a suivi lentement ces mêmes pistes pour prendre racine dans les pays nigériens, soudanais et guinéens.

BIBLIOGRAPHIE DOCUMENTAIRE

A. Égypte Antique

- FLINDERS PETRIE : Arts et Métiers de l'Ancienne Égypte (1912).
Pierre MONTET : La vie quotidienne en Égypte au temps des Ramsès (1946).
Serge SAUNERON : Les prêtres de l'Ancienne Égypte (1957).

B. Le Sahara Ancien

- Al BAKRI : Description de l'Afrique Septentrionale. Trad. De Slane.
H. BARTH : Travels and discoveries in Northern and Central Africa (1855).
M. A. ROSCHER : Ptolemaeus und die Handelstrassen in Central Africa (1857).
St. GSELL : Histoire Ancienne de l'Afrique du Nord (1916).
A. BERTHELOT : L'Afrique Saharienne et Soudanaise (1927).
R. FRISON ROCHE : Sahara de l'Aventure (1961).
La revue « Arts » de Paris : Gravures rupestres au Sahara (1960).

Adresse de l'auteur : P. KNOPS s.m.a.
rue Camille Lemonnier, 16,
1060 Bruxelles.